

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 1847

**Artikel:** Votations : il n'y avait pas que les minarets et autres sujets fédéraux : les citoyens des cantons et des villes ont pris ce dimanche des options importantes pour leur avenir - et indirectement pour celui de toute la Suisse : bref survol

**Autor:** Jaggi, Yvette

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014005>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les minarets et les exigences de la police de construction politique

*Nous le disions déjà avant la votation. Au vu de son résultat, la participation au gouvernement de l'UDC qui a soutenu l'initiative est intolérable*

André Gavillet (29 novembre 2009)

Plus la surprise est grande, plus l'analyste se veut après coup perspicace. Le vote aurait été émotionnel, une réponse à Khadafi, un refus du traitement fait aux femmes dans la pratique de l'Islam, une réaction xénophobe à l'immigration de musulmans. La mise à jour de ces motivations ne change rien à la sanction du vote, qui tient en une formule solennelle: le peuple suisse a décidé.

Rarement, avant votation, un sujet a été à ce point couvert par les médias étrangers. Longues et laborieuses seront donc les explications tendant à démontrer que ce vote n'est pas dirigé contre la religion musulmane, ni ne reflète une adhésion fondamentale d'une majorité des citoyens suisses aux thèses de l'extrême-droite.

Mais ce qui compte, c'est la leçon à tirer sur le plan intérieur. L'UDC, qui n'a pas

lancé l'initiative mais assuré la représentativité du comité de patronage, l'a très officiellement soutenue par un vote quasi-unanime de son assemblée de délégués.

Est-il acceptable que sur un projet aussi sensible, touchant nos relations extérieures, c'est-à-dire l'image que le pays veut donner de lui-même, est-il tolérable qu'un parti se voulant gouvernemental soutienne une initiative irresponsable?

Certes, Eveline Widmer-Schlumpf s'est engagée (bien seule), mais elle ne représente, politiquement, qu'elle-même et quelque cinq parlementaires. Quant à Ueli Maurer, qui l'a entendu?

On peut objecter que le score de l'initiative dépasse largement, étant majoritaire, les meilleurs résultats des initiatives UDC. Pourquoi incriminer ce parti si le peuple

lui a donné raison? Il serait absous de sa défection gouvernementale par le vote des citoyens. Argument irrecevable. C'est parce que le sujet était à la fois sensible et exposé au regard étranger que la cohésion gouvernementale était une exigence incontournable. Des divergences entre les partis de la coalition que constitue le Conseil fédéral sont concevables, et même naturelles, mais pas sur des points fondamentaux, dont notamment la politique extérieure. Le parti radical, qui soutient l'UDC, le comprendra-t-il en faisant le décompte des dégâts, lui qui se veut proche de l'économie.

L'interdiction des minarets pose, sur le plan de la politique intérieure, une exigence de clarification: celle d'un Conseil fédéral expurgé de la participation non fiable de l'UDC.

## Votations: il n'y avait pas que les minarets et autres sujets fédéraux

*Les citoyens des cantons et des villes ont pris ce dimanche des options importantes pour leur avenir – et indirectement pour celui de toute la Suisse. Bref survol*

Yvette Jaggi (29 novembre 2009)

### Investissements dans le rail et la route

Le peuple de deux cantons a

confirmé sa volonté d'investir dans le chemin de fer. Les Genevois ont approuvé un crédit complémentaire de 113

millions pour la construction de la ligne transfrontalière du CEVA et les Lucernois ont décidé de mettre 20 millions à

titre de préfinancement pour l'aménagement d'une nouvelle gare en profondeur – solution analogue à celle trouvée à Zurich, autre grande gare en cul de sac.

La route a aussi eu ses deux cadeaux: 22 millions votés à Genève pour la traversée couverte de Vésenaz et 201 millions accordés par les citoyens zougais pour la tangente Zoug-Baar, une autoroute à quatre pistes de 3,4 km comprenant un tunnel de 370 mètres, dont la mise en service est attendue pour 2020.

### **Constructions en hauteur et géothermie en profondeur**

Grande ville aux rares tours, Zurich devrait enfin pouvoir se construire davantage en hauteur. A une majorité de 71,5%, les citoyens de la métropole ont rejeté une initiative des Démocrates suisses tendant à limiter à 40 mètres – ou 13 étages – la hauteur des immeubles érigés en ville. Du coup, nombre de projets se trouvent débloqués.

Restant dans la verticalité mais s'occupant de géothermie en profondeur, les citoyens zurichois ont donné massivement leur accord au crédit pour la suite des études et éventuellement la construction d'une centrale. Les 19 millions prévus ne seront dépensés qu'au cas où les premiers sondages en cours, budgetisés à une vingtaine de millions, devaient s'avérer réellement prometteurs. Et permettraient une nouvelle avance vers le dépassement du nucléaire, objectif affirmé sur les bords de la Limmat.

### **Energies cantonales**

Près des deux tiers (64,8%) des Neuchâtelois ont dit non à la loi sur l'énergie votée par le Grand Conseil de la précédente législature et attaquée par un référendum appuyé par le nouveau Conseil d'Etat à majorité de droite. Pas de mesures contraignantes pour l'économie d'énergie dans les bâtiments privés, pas de société à 2000 Watts à l'horizon 2050 au plus tard.

De leur côté, les Schwyzois ont fidèlement suivi les consignes concordantes de leurs autorités, donnant une majorité de 67,8% à la nouvelle loi cantonale sur l'énergie, présentée comme contre-projet à une initiative populaire socialiste écartée par 53% des votants. Cinq millions de francs de subventions pour l'amélioration du rendement des chauffages devraient générer des investissements d'un montant plusieurs fois supérieur.

Consultés (au sens non décisionnaire du terme) à propos de la levée de la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploiter la centrale nucléaire de Mühleberg, mise en service en 1972, les Vaudois ont désavoué leur gouvernement et suivi le Grand Conseil: 64,4% des votants ont donc refusé la prolongation indéfinie d'une usine conçue dans les années 60 et qui donne d'inquiétants signes de fatigue. Vote sans appel ni effet direct, qui devrait pourtant faire réfléchir du côté du département Leuenberger et chez les grands stratèges de l'approvisionnement en électricité.

### **Restructurations intracantonales**

Après avoir fusionné ses communes politiques par dizaines, le canton de Thurgovie réduit de 8 à 5 le nombre de ses districts. Ainsi l'ont décidé 61,8% des votants. Cette moyenne cantonale n'est de loin pas atteinte dans les trois districts destinés à disparaître, qui disent un petit oui (Bischofzell au sud) ou carrément non à la restructuration prévue (Diessenhofen et Steckborn au nord, sur la frontière avec l'Allemagne).

Avec l'union de sept communes sous le nom de Vully-les-Lacs approuvée par une forte majorité des corps électoraux, le processus de fusion s'accélère dans le canton de Vaud. Après seulement dix disparitions entre 1999 et 2008, quatre projets de fusions auront passé le cap des votations populaires dans la seule année 2009, qui provoqueront d'ici 2011 la diminution de 375 à 359 du nombre des communes vaudoises.

### **Majorité civique**

Bien connue pour ses décisions catégoriques, la Landsgemeinde glaronnaise ne trouve pas son pareil dans les corps électoraux des autres cantons. Dans sa réunion du 6 mai 2007, elle a par exemple choisi d'abaisser la majorité civique à 16 ans, une option toujours unique en Suisse. Après les refus de Bâle-Ville en février et d'Uri en mai dernier, les citoyens bernois viennent de dire non, à trois contre un, au droit de vote à 16 ans – et d'éligibilité maintenu à 18 ans.